



CHAMBRES ET TABLE D'HÔTES DE CHARME  
EN AUVERGNE

## CONDITIONS GÉNÉRALES & RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les conditions décrites ci-dessous seront reconnues comme lues et acceptées avant la confirmation finale de votre réservation.

### LES TARIFS

Les prix, par chambre et par nuit, comprennent : petit-déjeuner, eau minérale à disposition dans les chambres, les produits d'hygiène bio (savons et shampoings) et linge de toilette à disposition, Wi-Fi gratuit.

Toute prestation ou produit non consommé ne peut faire l'objet d'aucune réduction sur le prix global du séjour.

### LES CONDITIONS DE RÉSERVATION

Afin de garantir votre réservation, MAISON 1780 demande un acompte par chèque ou virement, égal à 30% de la valeur de votre séjour. Le solde du séjour est à régler le jour de votre départ en espèces ou par chèque bancaire (établissement français) à l'exception des chèques vacances et tickets restaurants.

Quelles sont les conditions d'annulation pour mon séjour ?

En cas d'annulation de votre part, jusqu'à 15 jours avant votre date d'arrivée, pas de frais d'annulation.

En cas d'annulation moins de 15 jours avant la date d'arrivée, MAISON 1780 retiendra 30% du montant total de la réservation.

Si départ anticipé, règlement total de la prestation réservée.

MAISON 1780 attire votre attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans les tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une.

COVID-19 : l'acompte versé sera intégralement remboursé pour les deux conditions suivantes :

- nouveau confinement en France, à la date de votre séjour,
- nouvelles restrictions de circulation, en France, à la date de votre séjour.

### LA TABLE D'HÔTES

Table d'hôtes (minimum 4 pers.) et assiette gourmande (minimum 2 pers.) sont uniquement sur réservation (72h à l'avance et selon disponibilité).

Lors de votre réservation, merci de bien vouloir indiquer vos éventuelles intolérances et/ou allergies alimentaires.

La table d'hôtes comprend : un cocktail apéritif MAISON 1780, une entrée, un plat, un assortiment de fromages fermiers AOP d'Auvergne, un dessert, vin compris (AOC Côtes d'Auvergne 75cl).

L'assiette gourmande est composée de terrine de campagne MAISON 1780 et de jambon sec d'Auvergne ou de pounti auvergnat et chou farci, accompagnés de salade, d'un assortiment de fromages fermiers AOP de la région et d'un dessert. Vin AOC Côtes d'Auvergne 75cl inclus.

Tout produit non consommé ne peut faire l'objet d'aucune réduction sur le prix par pers.

### ARRIVÉE / DÉPART

L'arrivée se fait à partir de 18h et jusqu'à 20h. Merci de prévenir MAISON 1780 par email ou téléphone si vous souhaitez arriver plus tard.

Le départ est effectué au plus tard à 11h. Vous pouvez toutefois libérer la chambre, laisser vos bagages à la Maison ainsi que votre véhicule jusqu'à l'heure qui vous convient.

### VOTRE SÉJOUR

Les chambres, ainsi que l'ensemble de la maison sont non-fumeurs.

Lors de vos entrées et sorties, assurez-vous de toujours fermer à clé derrière vous le portillon donnant sur la rue.

Le petit déjeuner est servi de 8h à 10h dans la salle à manger.

La préparation et consommation de repas ne sont tolérées dans aucune des chambres.

Les chambres POTIRON et BERRY sont exclusivement pour une ou deux personnes, sans possibilité de lit d'appoint supplémentaire.

Seule la chambre BERRY est susceptible de se transformer en deux lits simples de 80x200 cm (à confirmer lors de la réservation).

MAISON 1780 n'est accessible qu'aux seuls hôtes ayant réservé une chambre dans la maison.

Les revues, livres et journaux à votre disposition sont à consulter sur place.

Les animaux ne sont pas admis.

### RESPONSABILITÉ

Afin de garantir la quiétude des lieux et le confort des hôtes de MAISON 1780, le respect d'un certain « art de vivre » est exigé de tous. Toute attitude irrespectueuse envers les autres résidents et/ou les installations peut entraîner l'annulation immédiate de la réservation.

Les clients s'engagent à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont ils seraient responsables.

L'attention des clients est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

MAISON 1780 n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de dommages ou de blessures causés aux biens et/ou aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause.